



Formation Continue des DEA, CCA et Auxiliaires



Durée :

1 journée

Horaires :

De 08h30 à 17h00



Participants :

14 personnes maximum

Dates :

Nous contacter



Prix :

Nous contacter



MàJ : 04/12/2020

Public concerné :

Ambulanciers titulaires du DEA ou du CCA, ainsi que les Auxiliaires Ambulanciers participant à la garde préfectorale.

Objectif :

Permettre aux ambulanciers titulaires du DEA ou du CCA, ainsi qu'aux Auxiliaires Ambulanciers qui participent à la garde préfectorale, de réactualiser leurs connaissances théoriques et techniques selon les données scientifiques actuelles. Ceci afin de participer efficacement, sur demande du SAMU, à la prise en charge des patients présentant une urgence médicale, chirurgicale, traumatique ou psychiatrique.

Selon l'annexe 5 de la convention tripartite (SAMU-SDIS-Professionnels de Transports Sanitaires) et l'article R6311-5 du code de la santé publique.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- **Restitution** de mémoire,
- ACR,
- Accouchement en pré-hospitalier,
- Prise en charge d'un patient psychiatrique opposant,
- DAMAGE CONTROL
- Mise en situation en équipe, etc...

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active de découverte,
- Évaluation initiale et continue,
- Travail en ateliers à partir des connaissances antérieures des participants,
- Mises en situations,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé HF (Rescuci-Anne etc...), bassin d'accouchement HF, ambulance d'entraînement CENTURION,
- Évaluation de la formation par les apprenants,
- Feuille d'émargements,
- Attestation de présence et de formation continue.

Équipe pédagogique :

Responsable pédagogique du CESU 21.

Médecins, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21.

C.E.S.U. 21 - CHU DIJON - Hall A RDC
14 rue Gaffarel - BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation: Mme POTEL Aude
03-80-29-37-38 cesu21@chu-dijon.fr

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21 (Délivré par la Préfecture de Côte d'Or)

N° SIRET CHU DIJON : 262-100-076-00013